

## Communiqué des syndicats CGT

### Ville de paris

Paris, le 17 mars 2025

## La Macronie par la voix de son 1<sup>er</sup> ministre François Bayrou dit non aux 62 ans « sans Totem ni Tabou »

**Le 20 mars 2025 toutes et tous en lutte pour arrêter le cirque du « conclave »  
et défendre nos revendications !**

**Dimanche 16 mars 2025, le 1<sup>er</sup> ministre**, invité de France inter, France télévision et du Monde, dans l'émission « Questions politiques » a dit « non » à la question du d'un retour de l'âge légal de départ à la retraite de **62 ans** contre 64 ans dans la loi actuelle.

**Donnant ainsi raison à son chef**, le chef des armées, le Président de la république qui dans son allocution du 5 mars 2025, a déclaré entre autres :

*« ...Les Etats-Unis d'Amérique, notre allié, ont changé leurs positions sur cette guerre, soutiennent moins l'Ukraine et laissent planer le doute sur la suite... »*

*...De plus, nous n'avons pas attendu l'invasion de l'Ukraine pour faire le constat d'un monde inquiétant, et à travers les deux lois de programmation militaire que j'ai décidées et que les Parlements successifs ont voté, nous aurons doublé le budget de nos armées en presque dix ans. Mais compte tenu de l'évolution des menaces, de cette accélération que je viens de décrire, nous aurons à faire de nouveaux choix budgétaires et des investissements supplémentaires qui sont désormais devenus indispensables.*

*J'ai demandé au gouvernement d'y travailler le plus vite possible. Ce seront de nouveaux investissements qui exigent de mobiliser des financements privés mais aussi des financements publics, sans que les impôts ne soient augmentés. Pour cela, il faudra des réformes, des choix, du courage... »*

**Macron, Bayrou... le patronat sont des va-t-en-guerre pour renflouer les poches des actionnaires en faisant payer le peuple, les travailleurs par leur sueur et leur sang !**

**NOUS DEVONS DEFENDRE LA PAIX ET CELLE-CI DOIT PASSER  
PAR UN DESARMEMENT TOTAL DU MONDE, STOPPER L'ESCALADE  
GUERRIERE ET REDONNER L'ARGENT DE LA MORT A LA VIE !!!**

Ils font de la retraite, de la sécurité sociale, des salaires, de l'emploi, des services publics une question de finance mais jamais ils ne remettent en cause leurs politiques désastreuses et les prodigieux dividendes que se partagent les patrons, les actionnaires. La France est, sur ce dernier sujet, tous les ans championne du monde des milliards partagés par quelques-uns. Les riches sont de plus en plus riches, les pauvres de plus en plus pauvres...

**IL FAUT SE BATTRE POUR UNE NOUVELLE REPARTITION DES  
RICHESSES. UNE REDISTRIBUTION PLUS JUSTE AU SERVICE DES  
TRAVAILLEURS SEULS CREATEURS DES RICHESSES !**

**En France, les gains de productivité sont énormes, le PIB (Produit Intérieur Brut) : richesses créées par les travailleurs (valeur ajoutée) est en constante augmentation, le taux d'employabilité aussi, la part du gâteau laissée au patronat, aux actionnaires est de plus en plus importante.**

**Nous sommes de plus en plus nombreux à créer des richesses.** En 1975, le taux d'emplois était de 67 %, en 2022 il était de 74 % (population en âge de travailler de 15 à 64 ans).

Le PIB (valeur des richesses créées par les travailleurs) : 1943 = 13 milliards d'€ ; 1975 = 237 milliards d'€ ; 2010 = 1 990 milliards d'€ ; 2024 = 2 900 milliards d'€... Les économistes prévoient une augmentation moyenne du PIB de 1,7 % par an jusqu'en 2050, il sera donc de 4 000 milliards d'€...

Le montant total des retraites est en constante évolution. En 2010, il fallait 260 milliards d'€ soit 13 % des 2 000 milliards du PIB, il restait 1740 milliards d'€ dont une grande partie pour les actionnaires, le patronat...

En 2050, il faudrait 720 milliards d'€ soit 18 % des 4 000 milliards d'€ du PIB, il resterait donc 3 280 milliards d'€ pour que le patronat et les actionnaires se régulent...

Il faut **15 milliards d'euros d'ici 2030**, pour financer l'abrogation de la réforme Macron. **La CGT a démontré que l'argent existe pour défendre notre modèle social, En voici quelques exemples :**

- égalité salariale entre les femmes et les hommes : + **6 milliards d'euros** ;
- lutter contre la fraude aux cotisations sociales avec le travail dissimulé : + **6 à 8 milliards d'euros** ;
- soumettre à cotisation les rémunérations exemptées de cotisations sociales (intéressement, participation...) : + **4 milliards d'euros** ;
- augmenter de 1 % des cotisations sociales vieillesse sur la part dite employeur : + **5 à 6 milliards d'euros** ;
- mettre à contribution les revenus financiers : **au moins 10 milliards d'euros** ;
- récupérer les exonérations non compensées : + **3 milliards d'euros**.

**Au total : presque 40 milliards d'euros de ressources.**

## **LA RETRAITE C'EST UN CHOIX POLITIQUE, UN CHOIX DE SOCIÉTÉ !**

**La fédération CGT des services Publics revendique :**

- Abrogation de la loi portant contre-réforme des régimes de retraite et retour à la retraite à 60 ans maximum.
- Revalorisation de toutes les pensions à hauteur de l'inflation 2024.
- Rattrapage de la baisse du pouvoir d'achat avec en première mesure 10 % d'augmentation immédiatement.
- Relèvement du MICO (Minimum Contributif) et du MIGA (Minimum Garanti) (petites pensions) de 300 euros par mois.
- Instauration du 100 % Sécurité sociale.
- Accès aux services publics et exigence de leur financement.
- Pérennisation de la CNRACL et du Fonds d'action sociale.
- Augmentation immédiate et a minima de 10 % de la valeur du point d'indice et son indexation sur l'inflation.
- L'effectivité de l'égalité salariale, « à travail égal, salaire égal ».
- L'augmentation des salaires et des pensions.
- L'abrogation des réformes des retraites, pour un retour à la retraite à 60 ans.
- L'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique de 2019.
- La suppression du jour de carence pour toutes et tous et de la mesure baissant de 10 % le taux de remplacement du traitement de base pendant les arrêts de maladie ordinaire.

**La Fédération CGT des Services Publics a déposé un préavis de grève sur ces revendications pour le 20 mars 2025 et appelle à rejoindre les retraités qui seront en manifestation à l'appel d'une intersyndicale.**

**Le Comité des Syndicats CGT de la Ville de Paris appelle les personnels de la ville de Paris à se mettre en grève le 20 mars 2025 et à rejoindre la manifestation des retraités à 14h00 M<sup>o</sup> Ecole Militaire**

**Comité CGT Ville de Paris**

**Bourse du Travail - 3, rue du Château d'eau 75010 Paris**

**[comite.cgt.villedeparis@gmail.com](mailto:comite.cgt.villedeparis@gmail.com)**